



Luxembourg, le 20/08/2021

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu la loi du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Vu l'autorisation simplifiée EU-0018737-0001 dans l'Etat membre de référence Pays-Bas du 31/05/2019, portant autorisation de la mise sur le marché du produit biocide dénommé «Hygienix Light Duty Cleaning and Disinfection Liquid LDL-L-0616008» ;

Conformément au rapport d'évaluation et au résumé des caractéristiques du produit biocide y relatifs ;

Vu la procédure de notification en vertu de l'article 27 concernant le produit biocide dénommé «Hygienix Light Duty Cleaning and Disinfection Liquid LDL-L-0616008», présentée le 29/07/2021 par Hygienix B.V. , Koninginneweg 8, 1217 KX Hilversum, Pays-Bas sous le N° de procédure BC-EL068981-26, et le titulaire de notification Hygienix B.V. , Koninginneweg 8, 1217 KX Hilversum, Pays-Bas;

Arrête :

Art. 1^{er} – La notification du produit biocide «**Hygienix Light Duty Cleaning and Disinfection Liquid LDL-L-0616008**» est acceptée conformément au dossier produit à l'appui de la demande de notification en vertu de l'article 27. Ce dossier fait partie intégrante de la présente notification.

La notification porte le N° **242/21/L-000** (R4BP asset LU-0027008-0000) et couvre la mise sur le marché sous les noms commerciaux:

Hygienix Light Duty Cleaning and Disinfection Liquid LDL-L-0616008

- Hygienix Cleaner Disinfectant
- Hygienix Cleaning and Disinfection Wipes
 - EcoSan
 - Germshield Wipes
- Hygienix Cleaner Disinfectant Wipes
 - BactoGuard Wipes
 - Hygienix Disinfecting Wipes
 - Cif Disinfect & Shine Original
- Glorix Disinfect & Shine Original
- Seventh Generation Disinfect & Clear Original
- Seventh Generation Disinfect & Shine Original
- Dreumex Disinfectant & Cleaning Wipes

Art.2 – La période de validité de la notification N° **242/21/L-000** prend fin le **31/05/2029**.

Art.3 – La mise sur le marché et l'utilisation du produit sont soumises aux conditions et restrictions énoncées par le résumé des caractéristiques du produit annexé, qui fait partie intégrante de la présente notification.

La classification, l'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012¹. **Les langues officielles éligibles sont les langues allemande ou française.** L'étiquetage, l'emballage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent en particulier porter les mentions figurant au résumé des caractéristiques du produit annexé.

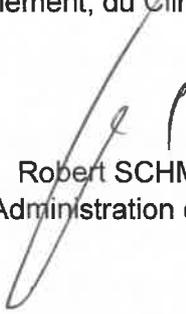
Art.4 – Le responsable de la mise à disposition sur le marché effectue la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons² préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché et conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 «Numéro de téléphone d'appel d'urgence» de la fiche de données de sécurité du produit.

Information : Depuis le 1^{er} septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012. Cette disposition est également applicable aux substances actives biocides inscrites à la catégorie 6 de l'annexe I du règlement (UE) 528/2012.

Un recours contre la présente décision peut être introduit par ministère d'avocat auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 jours à partir de la notification de la présente.

Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable



Robert SCHMIT

directeur de l'Administration de l'environnement

Annexe(s) :

- 1) résumé des caractéristiques d'un produit biocide
- 2) instructions pour la déclaration auprès du centre Antipoisons

Hygienix Light Duty Cleaning and Disinfection Liquid LDL-L-0616008 , 242/21/L-000

° 242/21/L-000, Case ONGOING: BC-EL068981-26, SN-NOT Notification for placing on the market - simplified procedure.

¹ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

² Selon l'article 73 du règlement (UE) N° 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) N° 1272/2008² s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) N° 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.

Annexe à la notification N° 242/21/L-000

- VERSION DU 20/08/2021 -

RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UN PRODUIT BIOCIDÉ

Nom(s) : Hygienix Light Duty Cleaning and Disinfection Liquid LDL-L-0616008

- Hygienix Cleaner Disinfectant
- Hygienix Cleaning and Disinfection Wipes
 - EcoSan
 - Germshield Wipes
- Hygienix Cleaner Disinfectant Wipes
 - BactoGuard Wipes
 - Hygienix Disinfecting Wipes
 - Cif Disinfect & Shine Original
 - Glorix Disinfect & Shine Original
- Seventh Generation Disinfect & Clear Original
- Seventh Generation Disinfect & Shine Original
- Dreumex Disinfectant & Cleaning Wipes

Type de produit(s) : 2, 4

N° de notification : 242/21/L-000

R4BP Asset number : LU-0027008-0000

1.	Informations administratives.....	3
1.1.	Nom commercial du produit	3
1.2.	Détenteur de la notification	3
1.3.	Fabricant(s) du produit.....	3
1.4.	Fabricant(s) de la substance active	8
2.	Composition et formulation du produit	10
2.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit.....	10
2.2.	Type de formulation	10
3.	Mentions de danger et conseils de prudence.....	10
4.	Utilisation(s) autorisée(s).....	10
4.1.	Descriptions de l'utilisation N°1	10
4.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	11
4.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 :.....	11
4.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	11
4.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	11
4.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	12
5.	Utilisation(s) autorisée(s).....	12
5.1.	Descriptions de l'utilisation N°2	12
5.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	13
5.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 :.....	13
5.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	13
5.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	13
5.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du	

	produit dans des conditions de stockage normales.....	13
6.	Utilisation(s) autorisée(s).....	13
6.1.	Descriptions de l'utilisation N°3	13
6.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3	14
6.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3 :	14
6.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	14
6.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	14
6.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	14
7.	Instructions d'utilisation générales.....	15
7.1.	Consignes d'utilisation	15
7.2.	Mesures de gestion des risques	15
7.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	15
7.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	15
7.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	15
8.	Autres informations	15

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Hygienix Light Duty Cleaning and Disinfection Liquid LDL-L-0616008

- Hygienix Cleaner Disinfectant
- Hygienix Cleaning and Disinfection Wipes
- EcoSan
- Germshield Wipes
- Hygienix Cleaner Disinfectant Wipes
- BactoGuard Wipes
- Hygienix Disinfecting Wipes
- Cif Disinfect & Shine Original
- Glorix Disinfect & Shine Original
- Seventh Generation Disinfect & Clear Original
- Seventh Generation Disinfect & Shine Original
- Dreumex Disinfectant & Cleaning Wipes

1.2. Détenteur de la notification

Nom et adresse du détenteur	Hygienix B.V. Koninginneweg 8 1217 KX Hilversum Pays-Bas
Numéro de notification	242/21/L-000
R4BP Asset number	LU-0027008-0000
Date de la notification	20/08/2021
Date d'expiration de la notification	31/05/2029

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Dreumex B.V. Dommelstraat 1 5347 JK Oss Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Dreumex B.V. Dommelstraat 1 5347 JK Oss Pays-Bas
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Kompak Nederland BV Munnikenheiweg 63 4879 NE Etten-Leur Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Kompak Nederland BV Munnikenheiweg 63 4879 NE Etten-Leur Pays-Bas

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	CIP 4 SRL Via Idiomi 6 20090 Assago (MI) Italie
Adresse(s) du site de production	CIP 4 SRL Via Idiomi 6 20090 Assago (MI) Italie
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Nice-Pak Deutschland GmbH Bahnhofstraße 47 D-39171 Osterweddingen Allemagne
Adresse(s) du site de production	Nice-Pak Deutschland GmbH Bahnhofstraße 47 D-39171 Osterweddingen Allemagne
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Nice-Pak International Ltd Aber Park CH6 5EX Flint Grande-Bretagne
Adresse(s) du site de production	Nice-Pak International Ltd Aber Park CH6 5EX Flint Grande-Bretagne
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Farmol SPA VIA VERDELLA 3 24040 COMUN NUOVO Italie
Adresse(s) du site de production	Farmol SPA via Mazzini 5 25030 Berlingo BS Italie
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	DRAMERS S.A. RABOWICE, UL. OLSZYNOWA 38 62-020 SWARZEDZ Pologne
Adresse(s) du site de production	DRAMERS S.A. RABOWICE, UL. OLSZYNOWA 38 62-020 SWARZEDZ Pologne
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Unilever UK Ltd Wood St. CH62 4UY Birkenhead, Wirral Grande-Bretagne
Adresse(s) du site de production	Unilever UK Ltd Wood St. CH62 4UY Birkenhead, Wirral

	Grande-Bretagne
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Unilever Magyarország KFT Nyirbatori Gyar, Tanacsics utca 2-4 4300 Nyirbator Hongrie
Adresse(s) du site de production	Unilever Magyarország KFT Nyirbatori Gyar, Tanacsics utca 2-4 4300 Nyirbator Hongrie
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Unilever Italy Manufacturing S.r.l. Via Lever Gibbs 3 - 26841 Casalpusterlengo (LO) Italie
Adresse(s) du site de production	Unilever Italy Manufacturing S.r.l. Via Lever Gibbs 3 - 26841 Casalpusterlengo (LO) Italie
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	SARAYA Allée Alfred Nobel, ZI de la Praye 55500 Velaines France
Adresse(s) du site de production	SARAYA Allée Alfred Nobel, ZI de la Praye 55500 Velaines France
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Jagopro Szczakowska Street 35 43-600 Jaworzno Pologne
Adresse(s) du site de production	Jagopro Szczakowska Street 35 43-600 Jaworzno Pologne
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	FAMAR 29 Avenue Charles de Gaulle 69230 Saint-Genis-Laval France
Adresse(s) du site de production	FAMAR 29 Avenue Charles de Gaulle 69230 Saint-Genis-Laval France
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	CID LINES Waterpoortstraat 2 8900 IEPER Belgique

Adresse(s) du site de production	CID LINES Waterpoortstraat 2 8900 IEPER Belgique
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Linköpings Tekniska Fabrik AB Barhällsgatan 14 582 39 Linköping Suède
Adresse(s) du site de production	Linköpings Tekniska Fabrik AB Barhällsgatan 14 582 39 Linköping Suède
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	KiiltoClean A/S Plums Vej 2 DK-5610 Assens Danmark
Adresse(s) du site de production	KiiltoClean A/S Plums Vej 2 DK-5610 Assens Danmark
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Nuova Farmec Srl Via Flemming 7 37026 Settimo di Pescantina (VR) Italie
Adresse(s) du site de production	Nuova Farmec Srl Via Flemming 7 37026 Settimo di Pescantina (VR) Italie
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Laboratoires Anios Pavé du moulin F-59260 Lille-Hellemmes France
Adresse(s) du site de production	1. Laboratoires Anios Pavé du moulin F-59260 Lille-Hellemmes France 2. LABORATOIRES ANIOS Rue de Lille 3330 FR-59262 Sainghin-en-Mélantois France
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Girasol Natural Products B.V. Minervum 7357 4817 ZH Breda Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Girasol Natural Products B.V. Minervum 7357 4817 ZH Breda

	Pays-Bas
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Special Fills B.V. De Veken 129 1716 KG Opmeer Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Special Fills B.V. De Veken 129 1716 KG Opmeer Pays-Bas
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Van Dam Bodegraven B.V. Beneluxweg 8 2411 NG Bodegraven Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Van Dam Bodegraven B.V. Beneluxweg 8 2411 NG Bodegraven Pays-Bas
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Innovate Wet Wipes Am Hohen Stein 11 06618 Naumburg Allemagne
Adresse(s) du site de production	Innovate Wet Wipes Am Hohen Stein 11 06618 Naumburg Allemagne
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Incare Wet wipes Keizersveld 99 5803 AP Venray Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Incare Wet wipes Keizersveld 99 5803 AP Venray Pays-Bas
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Multifill BV BV Constructieweg, 25 A NL-3641 SB Mijdrecht Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Multifill BV BV Constructieweg, 25 A NL-3641 SB Mijdrecht Pays-Bas
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	CODI International B.V. Accustraet 10 3903 LX Veenendaal Pays-Bas

Adresse(s) du site de production	1. CODI International B.V. Accustraart 10 3903 LX Veenendaal Pays-Bas 2. CODI International B.V. Turbinestraat 19 3903 LV Veenendaal Pays-Bas
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Hygienix B.V. Koninginneweg 8 1217 KX Hilversum Pays-bas
Adresse(s) du site de production	Hygienix B.V. Koninginneweg 8 1217 KX Hilversum Pays-bas

1.4. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	(+)-Tartaric acid (CAS: 87-69-4)
Nom et adresse du fabricant	TARTÁRICO SARASA SL C/ Costa Roja sn 17481 Sant Juliá de Ramis (Girona) Espagne
Adresse(s) du site de production	TARTÁRICO SARASA SL C/ Costa Roja sn 17481 Sant Juliá de Ramis (Girona) Espagne
Substance active	(+)-Tartaric acid (CAS: 87-69-4)
Nom et adresse du fabricant	Pahí S.L. Av. de Madrid 64 08028 Barcelona Espagne
Adresse(s) du site de production	Pahí S.L. Av. de Madrid 64 08028 Barcelona Espagne
Substance active	(+)-Tartaric acid (CAS: 87-69-4)
Nom et adresse du fabricant	Groupe Grap'sud 120 chemin de la regor 30360 Cruviers-Lascours France
Adresse(s) du site de production	Groupe Grap'sud 120 chemin de la regor 30360 Cruviers-Lascours France
Substance active	(+)-Tartaric acid (CAS: 87-69-4)

Nom et adresse du fabricant	ALVINESA NATURAL INGREDIENTS S.A. Cra. Daimiel – Valdepeñas, Km 4,8 13250 Daimiel (Ciudad Real) Espagne
Adresse(s) du site de production	ALVINESA NATURAL INGREDIENTS S.A. Cra. Daimiel – Valdepeñas, Km 4,8 13250 Daimiel (Ciudad Real) Espagne
Substance active	(+)-Tartaric acid (CAS: 87-69-4)
Nom et adresse du fabricant	Tártaros Gonzalo Castello, SL Concepción Arenal 32 03660 Novelda (Alicante) Espagne
Adresse(s) du site de production	Tártaros Gonzalo Castello, SL Concepción Arenal 32 03660 Novelda (Alicante) Espagne
Substance active	(+)-Tartaric acid (CAS: 87-69-4)
Nom et adresse du fabricant	Distillerie Bonollo S.p.A. Via Mosca 5 41043 Formigine Italie
Adresse(s) du site de production	Localita' Paduni 03012 BP: Anagni Italie
Substance active	Sodium benzoate (CAS: 532-32-1)
Nom et adresse du fabricant	Eastman Chemical Company 200 South Wilcox Drive TN 37660-5280 Kingsport Grande-Bretagne
Adresse(s) du site de production	Eastman Chemical Company 200 South Wilcox Drive TN 37660-5280 Kingsport Grande-Bretagne
Substance active	Sodium benzoate (CAS: 532-32-1)
Nom et adresse du fabricant	Emerald Kalama Chemical B.V. Mijnweg 1 6167 AC Geleen Pays-Bas
Adresse(s) du site de production	Emerald Kalama Chemical, B.V. Montrealweg 15 3197 KH ROTTERDAM-Botlek Pays-Bas

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom/Name	IUPAC Nom/Name	CAS / EC	teneur/Gehalt
Substances actives / Wirkstoffe			
(+)-Tartaric acid	Acide (+)-tartrique	87-69-4 201-766-0	0.4 % m/m
Sodium benzoate	Sodium benzoate	532-32-1 208-534-8	0.4 % m/m

2.2. Type de formulation

Lingette prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mentions de danger	/
Conseils de prudence	
Note	

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1. Descriptions de l'utilisation N°1

Tableau 1: Désinfection de surface, PT02, lingettes, professionnelle et non-professionnelle

Type de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries - Pas de données. Levures - Pas de données.
Domaine d'utilisation	Désinfection de surfaces dures dans la maison et autour et dans et autour des espaces de travail. Désinfection de surfaces dans le secteur industriel, le secteur public, dans les hôpitaux et dans d'autres instituts de soin.
Méthode d'application	Essuyage de la surface avec une lingette humide imprégnée.
Dose prescrite et fréquence	Produit prêt à l'emploi. Utilisez autant de lingettes que

d'application	nécessaire pour humidifier complètement la surface (environ une lingette de 18 cm x 20 cm par m2). Utilisez quand c'est nécessaire, aussi souvent que nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Utilisateur non-professionnel (Grand public) et professionnel
Emballage(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Flow packs en PET, PET/PE ou PE laminé avec 8, 10, 12, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100, 120, 125, 130, 140, 150, 160, 175 ou 200 lingettes par pack. - Tube, boîte ou seau en PE ou PEHD avec 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 75, 80, 90, 100, 120, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500 ou 800 lingettes par emballage. - La taille de lingette va de 5 cm x 5 cm à 40 cm x 40 cm, chaque lingette étant imprégnée à 250 à 450% du poids liquide du poids de la lingette. - Le poids du substrat de la lingette va de 35 à 70 g/m2. - Le matériau de la lingette peut être du polypropylène, du polypropylène/de la pâte (cellulose), du polypropylène/de la viscose/ de la pâte, du polypropylène/un mélange à base de viscose, de la viscose/un mélange de pâte (cellulose), du polyéthylène, du polyéthylène/de la viscose, du polyester, du polyester/du polypropylène/de la viscose, de la pâte (cellulose), et des variations de ces matériaux.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Prenez une lingette dans le paquet. Utilisez uniquement les lingettes qui sont humides. Essuyez la surface jusqu'à ce que l'intégralité de la surface soit humide. Laissez la surface rester humide pendant au moins 2 minutes puis laissez sécher à l'air, ou essuyez pour sécher avec une serviette sèche (de l'essuie-tout sec) ou un chiffon en (micro)fibres. Après utilisation, fermez le couvercle ou l'étiquette pour étanchéiser le paquet.

4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1 :

Pour l'utilisation non-professionnelle : Gardez hors de portée des enfants.
Ne pas utiliser sur des pierres sensibles à l'acidité, telles que du marbre, ou sur des métaux tendres.

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucun(e), le produit et le paquet peuvent être jetés avec les déchets généraux (ménagers).

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

5. Utilisation(s) autorisée(s)

5.1. Descriptions de l'utilisation N°2

Tableau 2: Désinfection de surface, PT02, lingette unique, professionnelle et non-professionnelle

Type de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries - Pas de données. Levures - Pas de données.
Domaine d'utilisation	Désinfection de surfaces dures dans la maison et autour et dans et autour des espaces de travail. Désinfection de surfaces dans le secteur industriel, le secteur public, dans les hôpitaux et dans d'autres instituts de soin.
Méthode d'application	Essuyage de la surface avec une lingette humide imprégnée.
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi. Utilisez autant de lingettes que nécessaire pour humidifier complètement la surface (environ une lingette de 18 cm x 20 cm par m2). Utilisez quand c'est nécessaire, aussi souvent que nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Utilisateur non-professionnel (Grand public) et professionnel
Emballage(s)	Sachet (d'une) lingette unique, en PET, PET/PE, PE laminé ou des mélanges de ceux-ci. - La taille de lingette va de 5 cm x 5 cm à 40 cm x 40 cm, chaque lingette étant imprégnée à 250 à 450% du poids liquide du poids de la lingette. - Le poids du substrat de la lingette va de 35 à 70 g/m2. - Le matériau de la lingette peut être du polypropylène, du polypropylène/de la pâte (cellulose), du polypropylène/de la viscosse/de la pâte, du polypropylène/un mélange à base de viscosse, de la viscosse/un mélange de pâte (cellulose), du polyéthylène, du polyéthylène/de la viscosse, du polyester, du polyester/du polypropylène/de la viscosse, de la pâte (cellulose), et des variations de ces matériaux.

5.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

Prenez la lingette dans le paquet. Utilisez uniquement les lingettes qui sont humides. Essuyez la surface jusqu'à ce que l'intégralité de la surface soit humide. Laissez la surface rester humide pendant au moins 2 minutes.

5.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2 :

Pour l'utilisation non-professionnelle : Gardez hors de portée des enfants.
Ne pas utiliser sur des pierres sensibles à l'acidité, telles que du marbre, ou sur des métaux tendres.

5.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

5.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucun(e), le produit et le paquet peuvent être jetés avec les déchets généraux (ménagers).

5.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

6. Utilisation(s) autorisée(s)

6.1. Descriptions de l'utilisation N°3

Tableau 3: Désinfection de surface, PT04, lingettes, professionnelle et non-professionnelle

Type de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries - Pas de données. Levures - Pas de données.
Domaine d'utilisation	Désinfection des surfaces dures pouvant être en contact avec des aliments et des aliments pour animaux et des ingrédients alimentaires, incluant les cuisines dans les hôpitaux et les cuisines dans d'autres instituts de soin.
Méthode d'application	Essuyage de la surface avec une lingette humide imprégnée.
Dose prescrite et fréquence d'application	Produit prêt à l'emploi. Utilisez autant de lingettes que nécessaire pour humidifier complètement la surface (environ une lingette de 18 cm x 20 cm par m2). Utilisez quand c'est nécessaire, aussi souvent que

	nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Utilisateur non-professionnel (Grand public) et professionnel
Emballage(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Flow packs en PET, PET/PE ou PE laminé avec 8, 10, 12, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100, 120, 125, 130, 140, 150, 160, 175 ou 200 lingettes par pack. - Tube, boîte ou seau en PE ou PEHD avec 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 75, 80, 90, 100, 120, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400, 450, 500 ou 800 lingettes par emballage. - La taille de lingette va de 5 cm x 5 cm à 40 cm x 40 cm, chaque lingette étant imprégnée à 250 à 450% du poids liquide du poids de la lingette. - Le poids du substrat de la lingette va de 35 à 70 g/m2. - Le matériau de la lingette peut être du polypropylène, du polypropylène/de la pâte (cellulose), du polypropylène/de la viscose/ de la pâte, du polypropylène/un mélange à base de viscose, de la viscose/un mélange de pâte (cellulose), du polyéthylène, du polyéthylène/de la viscose, du polyester, du polyester/du polypropylène/de la viscose, de la pâte (cellulose), et des variations de ces matériaux.

6.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

Prenez une lingette dans le paquet. Utilisez uniquement les lingettes qui sont humides. Essuyez la surface jusqu'à ce que l'intégralité de la surface soit humide. Laissez la surface rester humide pendant au moins 2 minutes puis laissez sécher à l'air, ou essuyez pour sécher avec une serviette sèche (de l'essuie-tout sec) ou un chiffon en (micro)fibres. Après utilisation, fermez le couvercle ou l'étiquette pour étanchéiser le paquet.

6.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3 :

Pour l'utilisation non-professionnelle : Gardez hors de portée des enfants.
Ne pas utiliser sur des pierres sensibles à l'acidité, telles que du marbre, ou sur des métaux tendres.

6.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

6.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucun(e), le produit et le paquet peuvent être jetés avec les déchets généraux (ménagers).

6.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

7. Instructions d'utilisation générales

7.1. Consignes d'utilisation

/

7.2. Mesures de gestion des risques

/

7.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

7.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Aucun(e), le produit et le paquet peuvent être jetés avec les déchets généraux (ménagers).

7.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

Délai de conservation : 3 ans. Stocker à température ambiante. Protéger du gel.

8. Autres informations

/

